



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion de la crise sanitaire

Question au Gouvernement n° 3851

Texte de la question

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Bertrand Pancher.

M. Bertrand Pancher. Il y a un an, la France se confinait. Ce qui devait durer deux semaines a finalement duré deux mois. Ce qui aurait dû être un événement unique et exceptionnel s'est, depuis, répété.

Il y a un an, la décision du confinement, prise en catastrophe, s'était imposée à nous, impuissants face à une épidémie brutale et à un virus inconnu. À l'époque, les tâtonnements et les erreurs pouvaient se comprendre.

Mais un an après, alors que nos connaissances ont évolué, et que des retours d'expérience ont eu lieu, rien n'a vraiment changé dans la méthode. Depuis un an, les mêmes tares perdurent : centralisation extrême, technocratie en folie et absence de concertation et d'anticipation.

M. Patrick Hetzel. Très bien !

M. Bertrand Pancher. La transparence fait également défaut. Les avis du Conseil scientifique sont publiés de manière erratique, le dernier disponible datant du 12 février. Un avis plus récent a fuité dans la presse ; pourquoi nous est-il caché ?

Le manque de transparence est aussi criant s'agissant des indicateurs retenus pour justifier les confinements locaux. Ces revirements alimentent la défiance, laquelle nuit à l'efficacité de la lutte contre l'épidémie. L'adaptation ne doit pas rimer avec l'improvisation.

Ainsi les mêmes errements et dysfonctionnements se répètent-ils : hier c'étaient le manque des masques puis le manque des tests. Aujourd'hui ce sont les vaccins. La France est un des pays les plus en retard...

M. Erwan Balanant. Mais non ! Hier nous avons plus vacciné que les Allemands !

M. Bertrand Pancher. ...et les plus désorganisés. Les parlementaires présents ont tous été alarmés sur ces dysfonctionnements multiples.

Monsieur le Premier ministre, alors qu'il y a un an vous n'occupiez pas ces fonctions, les méthodes sont malheureusement restées les mêmes ! Le problème n'est donc pas à Matignon mais à l'Élysée.

M. Julien Aubert. Ce n'est pas le fusible qu'il faut changer mais le compteur !

M. Bertrand Pancher. Quand le Président tirera-t-il enfin les leçons de l'année écoulée pour proposer une autre méthode de Gouvernement qui repose sur l'anticipation, la concertation et la transparence ?

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Monsieur le député, vous admettez que je ne partage pas tout à fait votre diagnostic sur la façon dont cette crise sanitaire est gérée. Effectivement, elle dure trop longtemps. Toutefois ce n'est pas le cas uniquement en France mais aussi en Europe et même partout dans le monde. Vous avez évoqué le premier confinement, instauré il y a un an. Or vous n'êtes pas sans savoir que l'Italie vient de décider d'un nouveau reconfinement.

Vous avez parlé de transparence. L'Assemblée nationale comme le Sénat le savent très bien : nous rendons compte en permanence de notre action. Jamais autant de données n'ont été rendues publiques sur les sites des ministères. La transparence est non seulement un devoir vis-à-vis de nos concitoyens mais aussi un outil de pédagogie et de connaissance de la crise.

La concertation et la territorialisation – je me permets d'aborder ces deux questions en même temps – sont au cœur de notre action, partout et à chaque instant.

M. Sébastien Jumel. C'est du pipeau !

M. Jean Castex, Premier ministre . Où que j'aille sur le terrain – et Dieu sait si je m'y rends – je vois des élus et des maires à la manœuvre avec le préfet et les autres représentants locaux de l'État.

Vous avez parlé de désorganisation de la vaccination. Or ce n'est pas du tout ce que je constate sur le terrain. Tout le monde, dans un cadre concerté et transparent, fait le maximum d'efforts ; c'est à l'honneur de notre pays. *(MM. Rémy Rebeyrotte et Erwan Balanant applaudissent.)*

M. Pierre Cordier. Et ils applaudissent !

M. Jean Castex, Premier ministre . Vous êtes revenu une nouvelle fois sur les chiffres de la vaccination. Dès lors que nous disposons des doses commandées par la Commission européenne, la stratégie vaccinale se déroule normalement, dans les conditions que j'ai exposées ici même en décembre, c'est-à-dire en privilégiant les personnes qui risquent de développer les formes les plus graves du virus, susceptibles de conduire à leur hospitalisation.

Non, ce n'est pas en stigmatisant la façon dont cette crise sanitaire est gérée que nous redonnerons confiance à nos concitoyens. Posons les choses. Retrouvons-nous tous ensemble les manches pour faire face à cette pandémie qui dure. Telle a toujours été et telle restera la ligne de conduite du Gouvernement. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)*

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3851

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)